

SIMDUT ou SGH : classification des matières dangereuses pour les spécialistes

Séminaire de 3 jours

Ce séminaire s'adresse à des participants qui ont un rôle de spécialiste dans leur entreprise (chimiste, hygiéniste, conseiller en santé et sécurité, etc.). À la suite de cette formation, les participants peuvent se prévaloir du système de parrainage (coaching).

Objectifs :

- Implanter un programme SIMDUT ou SGH
- Implanter un système d'étiquetage du lieu de travail
- Implanter un système de classification des fiches signalétiques, permettant à la fois la consultation rapide, le retrait de l'information, la mise à jour des fiches périmées et l'ajout de nouveaux produits
- Déterminer quels sont les éléments pertinents concernant l'entreposage et l'utilisation des matières dangereuses selon les différents codes NFPA applicables et la RSST.

Clientèle visée :

Responsables de l'implantation ou du maintien du programme SIMDUT ou SGH (chimiste, conseiller en santé et sécurité, etc.)

Compétences acquises :

- Identifier, par classe de matières dangereuses les conditions à risques lors de l'utilisation et de l'entreposage
- Identifier quels sont les éléments utilisés lors de la classification SIMDUT, SGH, TMD, NFPA
- Connaissance des divers critères servant à la classification d'un produit
- Évaluer la fiche signalétique d'un fournisseur.
- Identifier si la classification SIMDUT, SGH ou NFPA indiquée par un fournisseur est adéquate.
- Etc...

Approche pédagogique :

Formation théorique et pratique

Remarques :

N.B: Le Système Général Harmonisé (SGH) sera en vigueur à compter de 2008 et remplacera le SIMDUT.